

Commune de SILLY SUR NIED8 rue de l'Ecole
57530 SILLY SUR NIED**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

République française

Séance du 22 septembre 2015 à 20h15

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

M. Serge WOLLJUNG, Maire

N° de délibération

D2015-08-03

Nombre de conseillers

- En exercice 15
- Présents 10
- Absents exc. 5
- Absents 0
- Votants 14

Date de convocation

17 septembre 2015

Objet**Adhésion au Conseil
Architecture Urbanisme
et Environnement****Date d'affichage**

25 septembre 2015

Etaient présents

M. WOLLJUNG Serge	M. POINSIGNON Gilles	Mme BOULANGE Rachel
M. OLEKSIUK Nicolas	Mme LUBNAU Domin.	Mme DAUMAIL Martine
Mme PIQUEMAL Anne	M. GIRARD Guy	M. MARTIN Michel
	M. FALLITO Giovanni	

Etaient excusés :

Mme CAISSUTTI Claudie	Aucun pouvoir donné
M. MARION Julien	Pouvoir à M. FALLITO Giovanni
Mme MARTIGNON Sonia	Pouvoir à Mme DAUMAIL Martine
M. MULLER J.-Marie	Pouvoir à Mme PIQUEMAL Anne
Mme PREVOT Nadège	Pouvoir à Mme LUBNAU Dominique

**Adhésion au Conseil Architecture Urbanisme et Environnement
de la Moselle (CAUE)**Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'adhérer au **Conseil Architecture Urbanisme et Environnement** de la Moselle (CAUE).

Le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilisation et la participation du plus grand nombre dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et des paysages. Il conseille et forme des maîtres d'ouvrage privés et publics, il accompagne les élus locaux dans leurs projets d'aménagement et/ou de construction, il conseille les particuliers dans leur quête d'un habitat de qualité, il intervient en milieu scolaire et s'adresse au grand public à travers diverses actions.

La cotisation annuelle est fixée à 0,16 € par habitant et par année civile. La population prise en compte est la population INSEE de l'année précédente.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :**D'ADHERER** au Conseil Architecture Urbanisme et Environnement de la Moselle (CAUE),**d'INSCRIRE** chaque année les crédits nécessaires correspondant à la cotisation annuelle à verser à cet organisme.

Fait à Silly-sur-Nied, le 22 septembre 2015

Serge WOLLJUNG, Maire de Silly sur Nied

Signature et cachet

